

586485-2026 - Gara

Francia – Servizi di controllo di costruzioni – Mission d’Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination de chantier (OPC) dans le cadre du projet de rénovation de l’aile 40.06 du bâtiment 40 sur le site du CEA Grenoble

OJ S 163/2026 25/08/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

E-mail: celine.barranco@cea.fr

Forma giuridica del committente: Organismo di diritto pubblico

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Istruzione

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Mission d’Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination de chantier (OPC) dans le cadre du projet de rénovation de l’aile 40.06 du bâtiment 40 sur le site du CEA Grenoble

Descrizione: La présente mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination concerne l'opération portant sur la rénovation de l'aile 40.06 du bâtiment 40 (aussi appelé bâtiment 40.06) visant la pérennité des installations, la rationalisation des surfaces par rapport aux nouveaux usages du bâtiment et l'amélioration du confort des occupants. L'opération doit permettre de poursuivre le programme de réhabilitation globale de l'ensemble du bâtiment 40, initié en 2020. Le programme de rénovation suit la stratégie patrimoniale du CEA en appliquant la doctrine d'occupation tertiaire de l'Etat, les mises en conformité relatives à la réglementation thermique en vigueur et dans le respect de la sobriété énergétique et des performances ciblées. L'opération de rénovation de l'aile 40.06 comprend : Une phase n°1 relative au désamiantage / curage de l'aile 40.06 ; Une phase n°2 relative à l'aménagement de l'aile 40.06 ; Des travaux/moyens communs/base vie afférents, sous maîtrise d'œuvre interne CEA. Les prestations confiées au Titulaire font l'objet d'une tranche ferme et de quatre tranches optionnelles comme suit : Tranche ferme : - Phase n°1 – Désamiantage / curage : missions OPC durant la phase de conception/études (de l'AVP jusqu'à l'ACT) portant sur le périmètre de la phase n°1 ; - Phase n°2 – Aménagement : missions OPC durant la phase de conception/études (de l'APS jusqu'à l'ACT) portant sur l'ensemble du périmètre de la phase n°2 (base et options n°1 et 2 sous maîtrise d'œuvre générale et travaux/moyens communs/base vie afférents à l'opération, sous maîtrise d'œuvre interne CEA) ; Tranche optionnelle n°1 - Phase n°1 – Désamiantage / curage : missions OPC durant la phase de travaux jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de la phase n°1 ; Tranche optionnelle n°2 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de base de la phase n°2 et des travaux/moyens communs/base vie afférents à l'opération, sous maîtrise d'œuvre interne CEA ; Tranche optionnelle n°3 - Phase

n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°1 de la phase n°2 portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée à DPTI (nommée INFO 1) ; Tranche optionnelle n°4 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°2 de la phase n°2 portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée au Centre (nommée INFO 2). Le CEA affermit tout ou partie des tranches optionnelles, si besoin, par lettre recommandée avec demande d' accusé réception au plus tard un mois après l'attribution des marchés de Travaux objet de la tranche optionnelle concernée. Le non-affermissement de tout ou partie des tranches optionnelles ne donne lieu à aucune indemnité au profit du Titulaire. Les prestations attendues sont précisément décrites au sein du cahier des charges et du projet de marché.

Identificativo della procedura: 4ec06e2a-9447-46fe-8e08-5cce55969d48

Identificativo interno: AOO-B26-03283-CB

Tipo di procedura: Aperta

La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71520000 Servizi di controllo di costruzioni

Classificazione aggiuntiva (cpv): 71521000 Servizi di supervisione di siti di costruzione, 71240000 Servizi architettonici, di ingegneria e pianificazione

2.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: 17 rue des Martyrs

Località: Grenoble Cedex 9

Codice postale: 38054

Suddivisione del paese (NUTS): Isère (FRK24)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: CEA/GRENOBLE - Conditions d'accès réglementées

2.1.4. Informazioni generali

Informazioni supplementari: Présentation des candidatures : Le candidat fournira à l'appui de sa candidature : le formulaire DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) ou équivalent ; le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente ». Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés à l'article R.21433 du code de la commande publique téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr>. Il est interdit de cumuler les candidatures : en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements : en qualité de membre de plusieurs groupements. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'

expérience professionnelle du ou de leurs responsables Une visite préalable facultative du site peut être organisée dans les conditions indiquées au sein du règlement de consultation.

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Avviso

Violazione degli obblighi connessi a motivi di esclusione previsti esclusivamente dalla legislazione nazionale: Les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 21411 à L. 21415 et aux articles L. 21417 à L. 214110 du code de la commande publique.

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Mission d'Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination de chantier (OPC) dans le cadre du projet de rénovation de l'aile 40.06 du bâtiment 40 sur le site du CEA Grenoble

Descrizione: La présente mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination concerne l'opération portant sur la rénovation de l'aile 40.06 du bâtiment 40 (aussi appelé bâtiment 40.06) visant la pérennité des installations, la rationalisation des surfaces par rapport aux nouveaux usages du bâtiment et l'amélioration du confort des occupants. L'opération doit permettre de poursuivre le programme de réhabilitation globale de l'ensemble du bâtiment 40, initié en 2020. Le programme de rénovation suit la stratégie patrimoniale du CEA en appliquant la doctrine d'occupation tertiaire de l'Etat, les mises en conformité relatives à la réglementation thermique en vigueur et dans le respect de la sobriété énergétique et des performances ciblées L'opération de rénovation de l'aile 40.06 comprend : Une phase n°1 relative au désamiantage / curage de l'aile 40.06 ; Une phase n°2 relative à l'aménagement de l'aile 40.06 ; Des travaux/moyens communs/base vie afférents, sous maîtrise d'œuvre interne CEA. Les prestations confiées au Titulaire font l'objet d'une tranche ferme et de quatre tranches optionnelles comme suit : Tranche ferme : - Phase n°1 – Désamiantage / curage : missions OPC durant la phase de conception/études (de l'AVP jusqu'à l'ACT) portant sur le périmètre de la phase n°1 ; - Phase n°2 – Aménagement : missions OPC durant la phase de conception/études (de l'APS jusqu'à l'ACT) portant sur l'ensemble du périmètre de la phase n°2 (base et options n°1 et 2 sous maîtrise d'œuvre générale et travaux/moyens communs/base vie afférents à l'opération, sous maîtrise d'œuvre interne CEA) ; Tranche optionnelle n°1 - Phase n°1 – Désamiantage / curage : missions OPC durant la phase de travaux jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de la phase n°1 ; Tranche optionnelle n°2 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de base de la phase n°2 et des travaux/moyens communs/base vie afférents à l'opération, sous maîtrise d'œuvre interne CEA ; Tranche optionnelle n°3 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°1 de la phase n°2 portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée à DPTI (nommée INFO 1) ; Tranche optionnelle n°4 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°2 de la phase n°2

portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée au Centre (nommée INFO 2). Le CEA affermit tout ou partie des tranches optionnelles, si besoin, par lettre recommandée avec demande d' accusé réception au plus tard un mois après l'attribution des marchés de Travaux objet de la tranche optionnelle concernée. Le non-affermissement de tout ou partie des tranches optionnelles ne donne lieu à aucune indemnité au profit du Titulaire.

Identificativo interno: AOO-B26-03283-CB

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71520000 Servizi di controllo di costruzioni

Classificazione aggiuntiva (cpv): 71521000 Servizi di supervisione di siti di costruzione, 71240000 Servizi architettonici, di ingegneria e pianificazione

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Tranche optionnelle n°1 - Phase n°1 – Désamiantage / curage : missions OPC durant la phase de travaux jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de la phase n°1 ; Tranche optionnelle n°2 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de base de la phase n°2 et des travaux/moyens communs/base vie afférents à l'opération, sous maîtrise d'œuvre interne CEA ; Tranche optionnelle n°3 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°1 de la phase n°2 portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée à DPTI (nommée INFO 1) ; Tranche optionnelle n°4 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°2 de la phase n°2 portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée au Centre (nommée INFO 2). Le CEA affermit tout ou partie des tranches optionnelles, si besoin, par lettre recommandée avec demande d' accusé réception au plus tard un mois après l'attribution des marchés de Travaux objet de la tranche optionnelle concernée. Le non-affermissement de tout ou partie des tranches optionnelles ne donne lieu à aucune indemnité au profit du Titulaire.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: 17 rue des Martyrs

Località: Grenoble Cedex 9

Codice postale: 38054

Suddivisione del paese (NUTS): Isère (FRK24)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: CEA/GRENOBLE - Conditions d'accès réglementées

5.1.3. Durata stimata

Durata: 29 Mesi

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Présentation des candidatures : Le candidat fournira à l'appui de sa candidature : le formulaire DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) ou équivalent ; le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente ». Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés à l'article R.21433 du code de la commande publique téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr>. Il est interdit de cumuler les candidatures : en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements : en qualité de membre de plusieurs groupements. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables Une visite préalable facultative du site peut être organisée dans les conditions indiquées au sein du règlement de consultation.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution prévu pour cette consultation. L'ensemble des critères d'attribution sont indiqués uniquement dans les documents de consultation (règlement de consultation).

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Termine per il ricevimento delle offerte: 25/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 4 Mesi

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE
Informazioni sui termini per il riesame: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.55113 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Numero di registrazione: 77568501900298

Servizio: Isère

Indirizzo postale: 17 rue des Martyrs

Località: Grenoble Cedex 9

Codice postale: 38054

Suddivisione del paese (NUTS): Isère (FRK24)

Paese: Francia

Referente: Mme Céline BARRANCO

E-mail: celine.barranco@cea.fr

Telefono: +33 608771226

Indirizzo internet: www.cea.fr

Indirizzo per lo scambio di informazioni (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profilo del committente: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Numero di registrazione: 17380005300014

Servizio: Isère

Indirizzo postale: 2 Place de Verdun

Località: Grenoble

Codice postale: 38000

Suddivisione del paese (NUTS): Isère (FRK24)

Paese: Francia

Referente: Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telefono: +334 76429000

Fax: +334 76422269

Indirizzo internet: <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Numero di registrazione: 17380005300014

Servizio: Isère

Indirizzo postale: 2 Place de Verdun

Località: Grenoble

Codice postale: 38000

Suddivisione del paese (NUTS): Isère (FRK24)

Paese: Francia

Referente: Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telefono: +33 476429000

Fax: +33 476422269

Indirizzo internet: <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

8.1. ORG-0000

Nome ufficiale: Publications Office of the European Union

Numero di registrazione: PUBL

Località: Luxembourg

Codice postale: 2417

Suddivisione del paese (NUTS): Luxembourg (LU000)

Paese: Lussemburgo

E-mail: ted@publications.europa.eu

Telefono: +352 29291

Indirizzo internet: <https://op.europa.eu>

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 6d445a7f-7153-4193-a0dc-4a9f38ca0e50 - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 21/08/2026 15:03:01 (UTC+00:00) ora dell'Europa occidentale, GMT

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 586485-2026

Numero dell'edizione della GU S: 163/2026

Data di pubblicazione: 25/08/2026